

II. L'effet levier

Si l'on en croit les réponses données par les porteurs de projet dans le cadre des questionnaires CNASEA, **dans plus de la moitié des cas les actions n'auraient pas vu le jour sans le soutien de LEADER+, la première raison invoquée étant que l'apport financier était déterminant. De plus, pour la moitié des projets qui n'auraient pas eu lieu c'est également parce que c'est le programme lui-même qui en a donné l'idée** (c'est le cas notamment pour le Festival des Orgues du Pithiverais dont l'association maître d'ouvrage n'organisait auparavant que des concertes isolés).

De façon générale, il apparaît que le nombre de manifestations culturelles sur le territoire a nettement augmenté et que leur qualité s'est améliorée depuis que le programme existe. L'apport de fonds européens a encouragé les autres partenaires surtout publics à cofinancer des opérations qui sinon n'auraient pas reçu de soutien. Les maîtres d'ouvrage privés ont ainsi bénéficié de cette aide LEADER+ qui leur a permis, avec leurs fonds propres de monter des projets tout en recevant le soutien d'autres collectivités ou financeurs privés.

Toutefois, les financements européens répondent à des règles comptables strictes. En particulier, les fonds ne sont versés aux porteurs de projet qu'une fois que ceux-ci ont payé toutes les factures relatives à leur projet. Cela entraîne donc des difficultés de trésorerie pour les petites associations et autres maîtres d'ouvrage privés. Ceux-ci sont en effet susceptibles d'être découragés devant la complexité supposée du montage de dossier, mais également devant les acrobaties comptables qu'il leur faudra faire pour financer leur projet. **Mais le plus important reste que malgré ces difficultés, nombreux ont été les maîtres d'ouvrage à renouveler leurs projets ou monter de nouvelles opérations avec le soutien de LEADER+, opérations qui, encore une fois, auraient sans doute eu du mal à voir le jour sans cet apport.**

III. Thématique et fiches actions

Le programme « Beauce et Gâtinais : Arts et Culture » s'est organisé autour de 10 fiches actions. Les fiches action 7, 8, 9 et 10 concernent l'assistance technique, c'est-à-dire le fonctionnement de la cellule d'animation, la formation, etc.

Les autres fiches action sont tout à la fois la définition des objectifs du programme mais également le cadre dans lequel doivent entrer tous les projets soutenus par LEADER+. Cependant, entre ce qui était prévu et souhaité au début du programme et ce qui a été réellement réalisé, il peut y avoir un décalage, des objectifs complètement réalisés et d'autres plus ou moins. C'est pourquoi il convient de faire une évaluation fiche par fiche.

III.1. Choix de la thématique et évaluation générale

Toutefois, avant d'entamer ce panorama détaillé des différentes actions du programme, il est intéressant de revenir sur la thématique générale adoptée, la « Valorisation des ressources naturelles et culturelles ». Le programme LEADER+ en France laissait la possibilité aux GAL de choisir entre un certain nombre de thèmes fédérateurs pour organiser leur projet de territoire. Ces thèmes étaient :

- Utilisation de nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies
- Accueil des nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
- Valorisation des ressources naturelles et culturelles
- Amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales
- Valorisation des produits locaux
- Publics cibles : les jeunes et/ou les femmes.

Le territoire de Beauce Gâtinais a estimé que la Culture était jusque là à l'écart des politiques publiques conduites sur le territoire et qu'il fallait donc choisir ce thème dans un souci de complémentarité. Les acteurs locaux impliqués dans le GAL s'accordent d'ailleurs largement à dire qu'avant la mise en place de LEADER+, il n'y avait aucune, ou presque, activité culturelle sur le territoire et qu'il fallait donc absolument remédier à ce « désert ». Mais si l'activité culturelle était si peu développée, ce n'était pas forcément par manque d'artistes ou d'associations sur le Pays : il existait en effet de nombreuses associations mais qui menaient des actions isolées, de façon confidentielle et qui, peu promues, gardaient un caractère micro-local. La difficulté était plutôt d'attirer les habitants vers la culture. Et elle n'a pas disparu d'un coup avec la mise en place du programme. Ainsi, s'il semble que le thème retenu par le GAL Beauce Gâtinais a été pertinent, peut-être que la question des publics cibles de cette valorisation culturelle n'a pas été assez posée et réfléchie dès le début. Dans son diagnostic culturel, le cabinet ArcEssor, a souligné un déficit d'animation culturelle en direction des jeunes. Déficit dont les acteurs locaux

commencent à avoir meilleure conscience et que certaines actions cherchent déjà à combler (« Jeune reporter dans ma ville », « Soirées musicales au Relais Briarrois »).

Par ailleurs, il semblerait que le programme « Beauce et Gâtinais : Arts et Culture » ait laissé en partie de côté l'aspect « ressources naturelles » évoqué dans le thème fédérateur. Cela est sans doute dû à l'absence, ou presque, de proposition de projets allant dans ce sens : les porteurs de projets ont été plus attirés par l'aspect culturel et artistique du programme, il existe visiblement moins d'associations environnementales que d'associations culturelles. La question se pose donc de savoir s'il serait souhaitable et/ou possible d'opérer un rééquilibrage.

III.2. Une charte culturelle « Arts, nature et culture »

Rappel des objectifs

Les objectifs présentés dans cette fiche action étaient de recenser l'ensemble des richesses patrimoniales et naturelles du Pays afin de créer une base de donnée évolutive et facilement consultable, d'assurer le suivi des programmes développés, de faire des ajustements en fonction des résultats obtenus. Suite à ce recensement était prévue la réalisation d'une charte culturelle permettant notamment de définir une méthodologie concertée et une stratégie d'intervention à long terme.

Plus précisément, il était prévu de :

- Inventorier le patrimoine culturel, artistique et patrimonial, réaliser des études sectorielles et des diagnostics
- Consulter les acteurs de culture, les élus, les associations, etc.
- Elaborer un premier document soumis à consultation

Bilan

Dans le cadre de cette fiche action, deux études ont vu le jour. La première était une « étude méthodologique » préalable à l'observation culturelle, la seconde un « diagnostic territorial et stratégie de développement culturel et touristique ». Menées par les cabinets Option Culture et ArcEssor, ces deux études ont permis d'une part de réfléchir sur la démarche à adopter en vue de la constitution d'un observatoire culturel et d'autre part de définir des actions à mener dans le cadre d'un schéma de développement culturel du territoire.

La volonté de créer une charte culturelle n'a donc pas encore abouti. Mais il s'agit d'un travail de longue haleine dont les premiers jalons sont d'ores et déjà posés. Le diagnostic culturel réalisé devrait permettre grâce à son programme d'actions

opérationnel de constituer le squelette de la candidature au prochain contrat. Il a permis, dans la concertation avec tous les acteurs du territoire, de progresser sur le projet de développement culturel et donc de s'approcher de l'objectif de création d'un observatoire culturel. Il faudra cependant encore quelques années avant d'y arriver et il était sans doute un peu trop ambitieux de projeter sa mise en place dès la fin du programme 2000-2006, alors même qu'il s'agissait de la première contractualisation de ce type pour le territoire et de la première politique culturelle construite sur le Pays.

III.3. Une communication élargie

Rappel des objectifs

La communication, sa régularité et sa qualité, étant considérée comme l'une des clés du succès d'un programme culturel, il s'agissait de la mettre en place de façon à faire participer les habitants aux différentes manifestations. Le programme se donnait comme objectif d'identifier le Pays comme un lieu d'expression et de création culturelle et artistique, de renforcer le sentiment d'appartenance et de faire mieux percevoir le caractère sensible de certains paysages et sites.

Cette élaboration d'une politique de collaboration devait passer par :

- La conception et la diffusion à la population d'un programme de saison culturelle
- La réalisation des supports pour les manifestations, spectacles, ateliers de formation, stages, émissions de radios ou de télévision, reportages périodiques
- La création d'un site internet du Pays afin de promouvoir les sites touristiques et patrimoniaux, d'annoncer la programmation culturelle annuelle, de présenter les acteurs de culture du Pays, de dialoguer avec la population et tous les partenaires de l'action touristique, culturelle et environnementale
- La conception d'un logo avec le concours des partenaires locaux après le lancement d'un concours dans la presse locale auprès de ses habitants et des élèves, hors temps scolaire.

Bilan

Le logo prévu dans les objectifs a bien été réalisé en début de programme. Mais il a ensuite manqué de diffusion. Comme les logos de l'Union européenne et de

LEADER+, il est bien sûr apparu sur tous les documents de communication, sur du papier à en-tête, les cartes de visite, mais sans être vraiment visible pour les publics visés. De ce fait, LEADER+ a grandement manqué de notoriété. Le récent site web du Pays, de la même manière, est encore peu connu et donc peu visité. En conséquence, il ne joue pas assez son rôle d'information sur les manifestations culturelles qui se tiennent sur le territoire.

Mais par ailleurs, si l'on exclue la communication autour du programme et du Pays et que l'on s'intéresse à la communication autour des manifestations, les choses sont un peu différentes. LEADER+ a permis de financer de nombreuses plaquettes d'informations, affiches, éléments de diffusion, pour des manifestations dont les maîtres d'ouvrage auraient sinon négligé cet aspect. Cependant, il reste encore du travail à faire pour convaincre les porteurs de projet de l'importance de la communication : beaucoup rechignent encore à y consacrer une part significative du budget de leur opération car ils n'en réalisent pas l'importance, l'impact sur la fréquentation et le succès des manifestations. L'équipe d'animation du GAL a donc souvent du insister et faire de la pédagogie pour convaincre et conseiller.

Enfin, sur la question d'une saison culturelle, les choses ont avancé mais n'ont pas encore réellement abouti. Il n'y a pas à proprement parler une saison culturelle du Pithiverais, qui soit programmée de façon cohérente et puisse faire l'objet d'une diffusion adéquate. Pithiviers possède sa propre saison au théâtre du Donjon, certaines associations ou communes ont leur propre programmation annuelle. Avec ce développement des manifestations culturelles sur le Pays il sera sans doute possible d'ici deux ou trois ans d'arriver à une saison pour l'ensemble du territoire.

III.4. Une initiation à la culture

Rappel des objectifs

Il s'agissait de pallier la carence en échanges entre les artistes du Pithiverais eux-mêmes mais également avec les artistes de l'extérieur du territoire par l'aménagement de résidences d'artistes ayant vocation à renforcer les échanges culturels et offrir de véritables lieux d'expression et de création artistiques, et par le développement d'un programme d'initiation à la culture et à l'art à l'attention d'un public plus large.

Concrètement il s'agissait de :

- Favoriser l'aménagement de deux résidences d'artistes

- Créer des salles d'initiation pour que le public puisse découvrir et comprendre l'art
- Réserver des espaces pour présenter des œuvres des artistes, des artisans, et des savants qui ont vécu dans le Pays
- Soutenir l'organisation de festivals, de spectacles, d'expositions, de stages, de conférences
- Promouvoir les différentes manifestations organisées

Bilan

Cette fiche-action est l'une des deux à avoir réuni le plus de projets. De nombreux concerts, spectacles et expositions ont été organisés, des investissements en équipements ont été réalisés. Il s'est agi aussi bien d'actions ponctuelles que de financements susceptibles de pérenniser des activités culturelles, qu'elles soient amateurs ou professionnelles. Cette action a donc en grande partie répondu aux objectifs qu'elle s'était fixés même si certaines choses restent à faire.

C'est notamment le cas pour les résidences d'artistes. Il s'agit de projets qui nécessiteraient une maîtrise d'ouvrage forte et des moyens importants et pérenne. Il faut donc tout à la fois avancer avec prudence, mais également disposer de volontés fortes. Jusqu'à maintenant des études ont été réalisées pour la rénovation et l'utilisation du bâtiment de la Cour Gauthier à Chilleurs, mais en raison de différentes difficultés administratives aucune résidence d'artiste n'a été créée pour l'instant. Il faut cependant noter comme point fort l'aide apportée à l'installation d'une compagnie théâtrale sur le territoire, chose à laquelle sans doute peu de personnes auraient cru il y a quelques années.

III.5. Sauvegarder et développer le patrimoine naturel et culturel

Rappel des objectifs

Les objectifs de cette fiche action étaient de sensibiliser les habitants du territoire, notamment les jeunes, à l'environnement et à la culture, et pour cela sauvegarder, restaurer et mettre en valeur le patrimoine, développer le patrimoine culturel, transmettre les traditions et montrer l'évolution de la vie locale dans des domaines divers.

Plus précisément étaient envisagés :

- La restauration du patrimoine bâti ayant un caractère architectural et naturel

- L'aménagement de ses abords
- L'élaboration de fiches architecturales paysagères
- L'aide au développement culturel
- L'organisation d'expositions, de conférences
- La sauvegarde de la mémoire
- Des animations pour valoriser le travail réalisé

Bilan

Un peu moins d'une vingtaine de projets ont vu le jour dans le cadre de cette action, répondant aux objectifs fixés en début de programme et s'intéressant aussi bien à du patrimoine matériel qu'au patrimoine immatériel et à la mémoire.

III.6. La route du blé

Rappel des objectifs

La Route du Blé était développée depuis quatre ans par les Pays Beauce et Dunois en Eure et Loir et il était donc prévu de le prolonger sur le Loiret afin de faire connaître l'activité traditionnelle agricole, ses mutations au fil du temps, les efforts engagés par les agriculteurs pour la protection de la nappe de Beauce, les échanges culturels sur les thèmes céréaliers, la place du blé dans les traditions.

Les opérations donnant lieu à la labellisation Route du Blé devaient être de plusieurs ordres :

- Restauration et aménagement de bâtiments présentant un intérêt agricole et culturel sur ce circuit thématique
- Organisation de fêtes traditionnelles, expositions thématiques temporaires, organisation de la semaine du goût avec les artisans des métiers de la bouche avec sensibilisation auprès des jeunes
- Promotion de l'ensemble du programme d'actions de « La Route du Blé »

Bilan

Avec l'Initiation à la Culture, cette action est la deuxième à avoir réuni un très grand nombre de projet. C'est aussi la plus emblématique et la mieux connue des actions du GAL. En effet, elle bénéficie notamment d'une communication plus large du fait des outils communs mis en place avec les Pays voisins, mais aussi de la couverture médiatique qui en est faite dans les journaux locaux. Couvrant une large

partie du territoire et étant l'occasion de nombreux événements organisés tout au long de l'été, la Route du Blé fait maintenant partie des incontournables pour les habitants. Et elle est peut être l'une des actions qui a le mieux permis de renforcer l'image du territoire. D'année en année, des manifestations sont reconduites, se développent et de nouvelles apparaissent.

Malgré cet engouement, il existe certains points négatifs. La Route du Blé semble manquer parfois de cohérence avec des manifestations très diverses, ce qui peut troubler les visiteurs. Certaines manifestations n'évoluent pas et se répètent de façon identique chaque année, souvent sur des thèmes un peu trop passéistes, et perdent donc en partie leur intérêt. La communication, bien que meilleure que sur les autres actions, manque encore d'outils durables (panneaux signalétiques routiers ou sur les sites par exemple) pour une identification physique sur le Pays. Enfin, même si la Route du Blé couvre une large partie du Pays, une partie des habitants du territoire ne se reconnaissent pas dans un programme de manifestations qu'ils considèrent comme exclusivement beauceronnes.

Pour améliorer ces points, le cabinet Arc essor a élaboré et proposé toute une série d'orientations dans son diagnostic culturel (fiche 5 « Mettre en place un volet « futur » de la Route du Blé »).

III.7. Enrichir le pôle culturel de Pithiviers

Rappel des objectifs

La volonté était de faire de Pithiviers, ville-pôle du Pays, un point de convergence des initiatives culturelles développées sur le territoire. Il s'agissait de permettre la restructuration du complexe musée-bibliothèque en centre ville ou du domaine de Bellecour. Cet enrichissement du pôle culturel de Pithiviers devait passer par la valorisation de sites existants en structurant l'offre culturelle et touristique par des équipements complémentaires. Le musée bibliothèque et le domaine de Bellecour devaient devenir de véritables foyers culturels et des moteurs à l'échelle du Pays. L'objectif général de cette fiche action étant d'anticiper l'évolution démographique et notamment l'accroissement du « besoin culturel ».

Les projets soutenus au titre de cette fiche devaient permettre de :

- Réaliser des études de faisabilité et de programmation pour la restructuration et la réhabilitation des sites, notamment pour y créer des salles de consultation et d'exposition permanente et pour favoriser

la mise en réseau de ce pôle culturel avec les équipements environnants (forteresse de Yèvre-le-Châtel, château de Chilleurs au bois, Bellegarde, Malesherbes, ...)

- Aménager le parc de Bellecour, adjacent au bâtiment, pour le relier au parc de loisir départemental.

En 2007, cette la fiche action a été légèrement modifiée pour y inclure la conservation et la diffusion du mobilier culturel par l'achat de matériel spécifique.

Bilan

Quatre projets ont été financés dans le cadre de cette action : une étude de faisabilité pour le domaine de Bellecour, une étude de faisabilité et de programmation pour le pôle culturel musée-bibliothèque de Pithiviers, l'achat de meubles de stockage des œuvres des collections u musée de Pithiviers et la numérisation des collections d'ethnographie extra-européenne du musée de Pithiviers, permettant ensuite la conception d'un catalogue.

Préconisations

I. Pour LEADER 2007-2013

De l'évaluation, plusieurs aspects sont ressortis. Il sera difficile de remédier aux problèmes d'ici la fin du programme, et les procédures s'annonçant différentes pour la période 2007-2013, les remarques qui suivent s'avèreront peut-être difficiles à prendre en considération. Toutefois une réflexion sur ces aspects ne pourra qu'enrichir une candidature à LEADER 2007-2013, et améliorer le fonctionnement du GAL.

I.1. Améliorer la communication

Il est ressorti des entretiens menés avec les membres du comité de programmation, comme des questionnaires aux porteurs de projet que le GAL et le programme LEADER+ restent encore mal connus. La communication qui a été faite pour divulguer le programme n'a pas permis de toucher largement la population. Ainsi, même l'ensemble des élus du territoire n'est pas toujours bien au fait de l'existence d'un programme culturel, et surtout de son fonctionnement. Quant à la population, une petite partie peut-être connaît vaguement le logo LEADER+ sans pour autant savoir de quoi il s'agit.

Autre point de communication déficient : au-delà du programme lui-même, les projets soutenus ne bénéficient pas toujours d'une publicité suffisante. Soit les porteurs de projet sont frileux pour mettre en place de vrais moyens, soit les journaux locaux relaient l'information a posteriori. Exception faite de la Route du Blé, il n'y a quasiment pas de communication globale pour annoncer les événements. Le site internet du Pays reprend bien ces informations, mais encore faut-il s'y connecter, et faire une recherche précise.

Pour améliorer ces différents points, il faudrait réfléchir à une stratégie de communication raisonnée. Différents outils pourraient être mis en œuvre, selon les moyens dont disposent le Pays, le GAL, et les porteurs de projet, et selon les motivations de chacun :